

Quelle orientation après la 3^{ème} ?

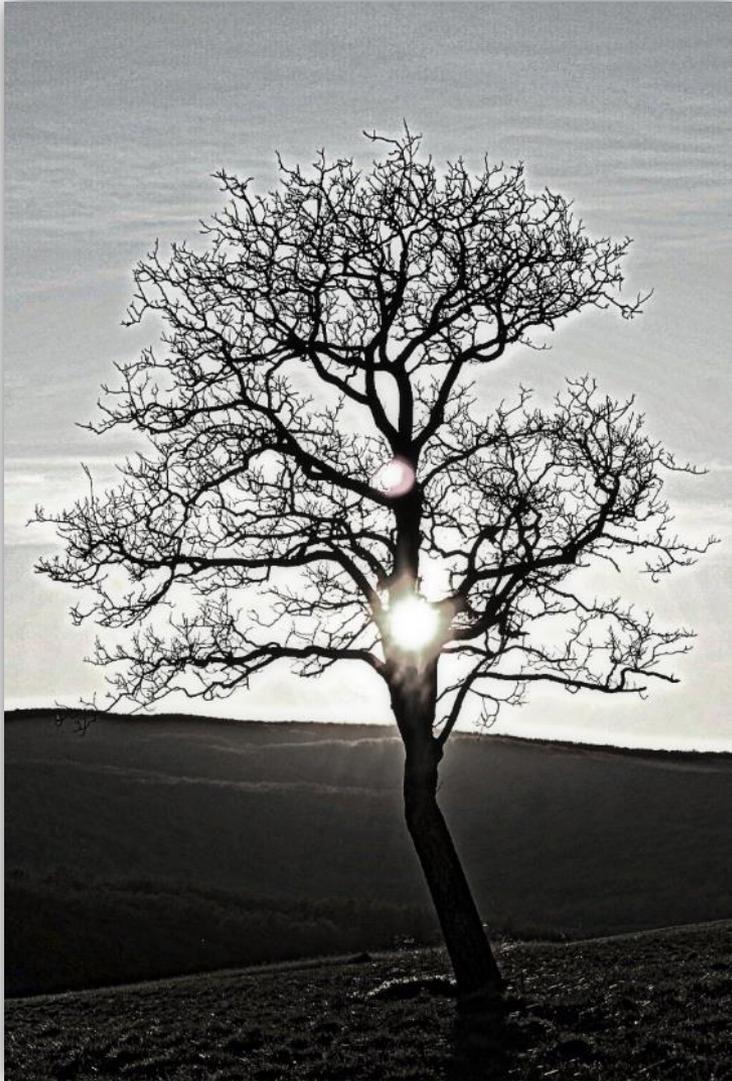
Mélanide GARCIA

Psychologue de l'Éducation Nationale en charge de
l'orientation

1er février 2018



S'orienter



Calendrier de l'orientation

1^{er} trimestre

Phase provisoire
d'orientation

= Début du dialogue

→ **Novembre-déc.** : Intentions d'orientation

 fiche de dialogue

→ **Décembre** : Avis provisoire d'orientation du conseil de classe

2^{ème} trimestre

Phase provisoire
d'orientation

= Poursuite du dialogue

→ **Février** : Intentions d'orientation

 fiche de dialogue

→ **Mars** : Avis provisoire d'orientation du conseil de classe

3^{ème} trimestre

Phase définitive
d'orientation

= Choix et décision

→ **Début mai** :

Voies de formation :  fiche de dialogue

Établissements :  fiche demande
d'affectation

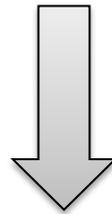
→ **Mi-juin** : avis du conseil de classe sur les choix de la famille

 Le choix définitif reste à la famille

Les voies de formation

Il existe 3 voies de formation après la 3^{ème}

- 3 façons d'étudier
- 3 façons de vivre l'école
- 3 façons d'être élève



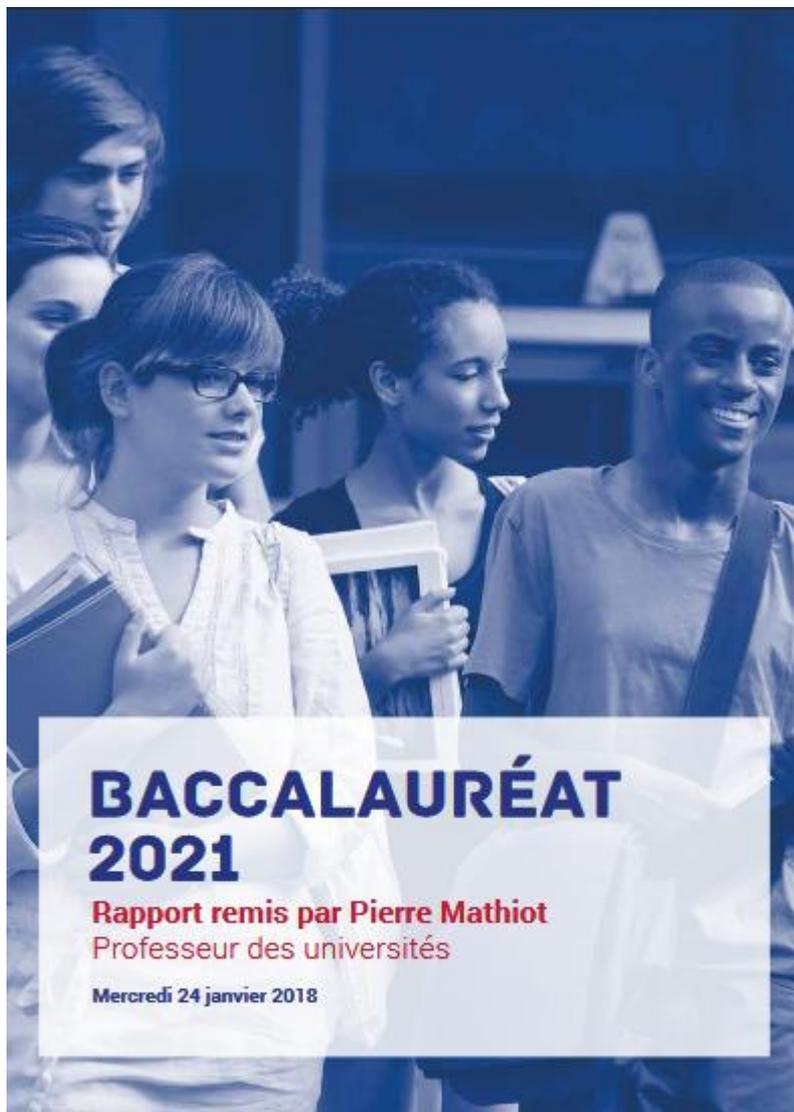
2^{nde} générale et technologique

2^{nde} professionnelle

1^{ère} année de CAP



La réforme du bac général et technologique



→ Quatre constats

1. Le bac dans sa forme actuelle souffre d'un **affaiblissement de sa crédibilité**.
2. Le bac doit demeurer le premier grade de l'enseignement supérieur et **doit être mieux articulé à l'enseignement supérieur**.
3. Le bac général et technologique **est presque totalement structuré par les épreuves finales passées sur une période de temps très limitée**.
4. Le bac est un « **monstre organisationnel** » qui nécessite de plus en plus de ressources chaque année.

La réforme du bac général et technologique

- **Disparition des filières générales** (L, ES et S)
- Un **tronc commun de la 2^{nde} à la terminale**
- Une plus grande personnalisation des parcours avec un **enseignement modulaire. Choix de deux matières majeures et deux mineures** (sur 15 à 17 majeurs nationales).
- **Distinction maintenue** entre baccalauréat général et technologique mais avec des passerelles. Ce système de majeure-mineure s'appliquerait également aux enseignements technologiques.
- Localement, les lycées devraient pouvoir proposer d'autres combinaisons, des majeures dites « d'établissement ».
- 3 heures en 1^{ère} puis 2 heures en terminale par semaine seront consacrées à un **accompagnement des élèves** dans leur parcours au lycée, dans leur **orientation** et dans l'**acquisition de méthodes**.
- Organisation de l'année en **semestres** dès la seconde.

La réforme du bac général et technologique

→ **Contrôle continu (40%)**

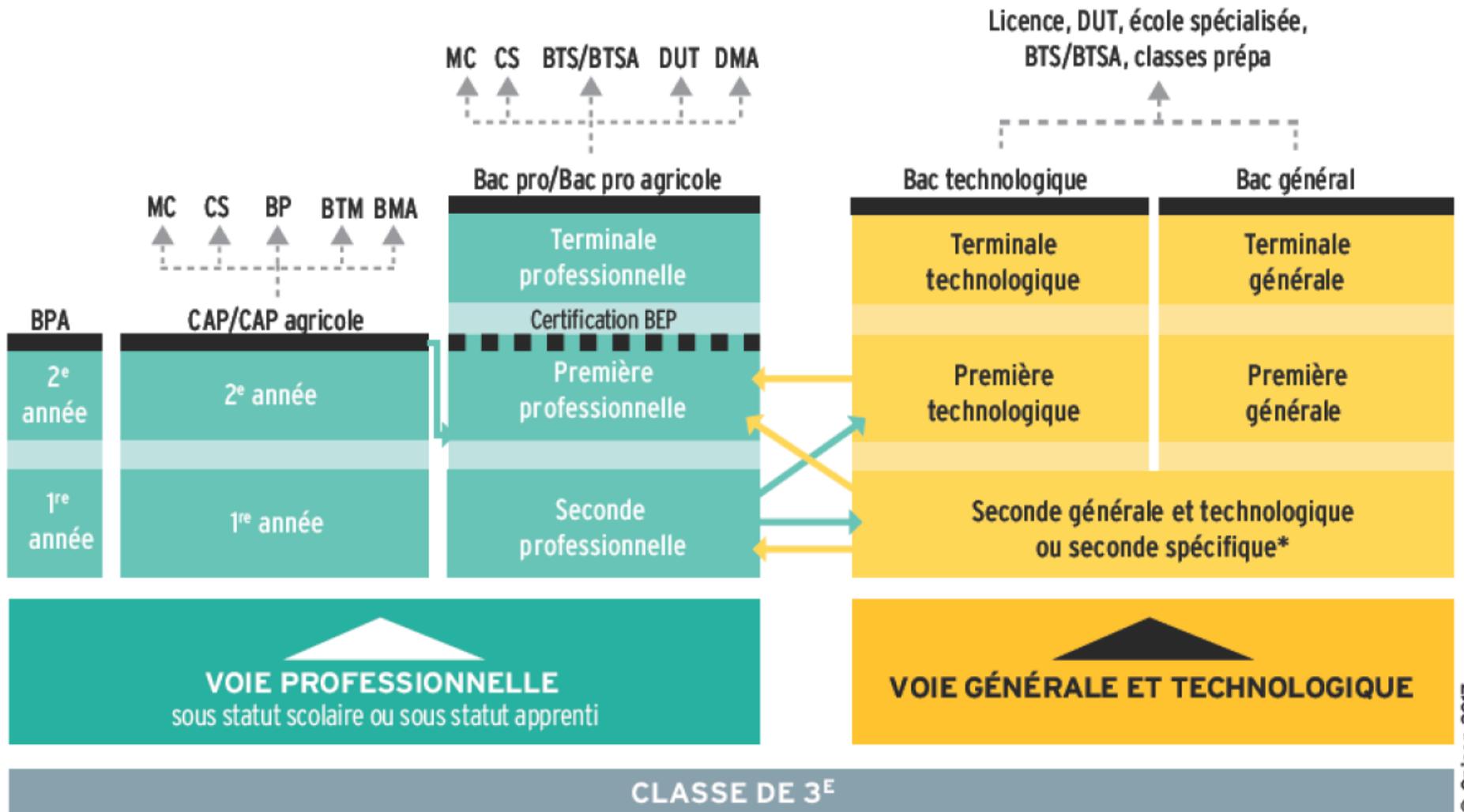
→ **4 épreuves terminales et anticipées du baccalauréat (60%)**

Épreuve	Poids total dans le bac
Épreuve anticipée de français orale et écrite (classe de 1 ^{ère})	10%
Deux épreuves d'approfondissement disciplinaire choisies par les élèves (retour des vacances de printemps de terminale)	25%
Épreuve écrite de philosophie (commune à tous les candidats)	10%
Grand oral (commun à tous les candidats) – 20 min de présentation et 10 minutes d'échange avec un jury de 3 personnes	15%

La réforme du bac général et technologique

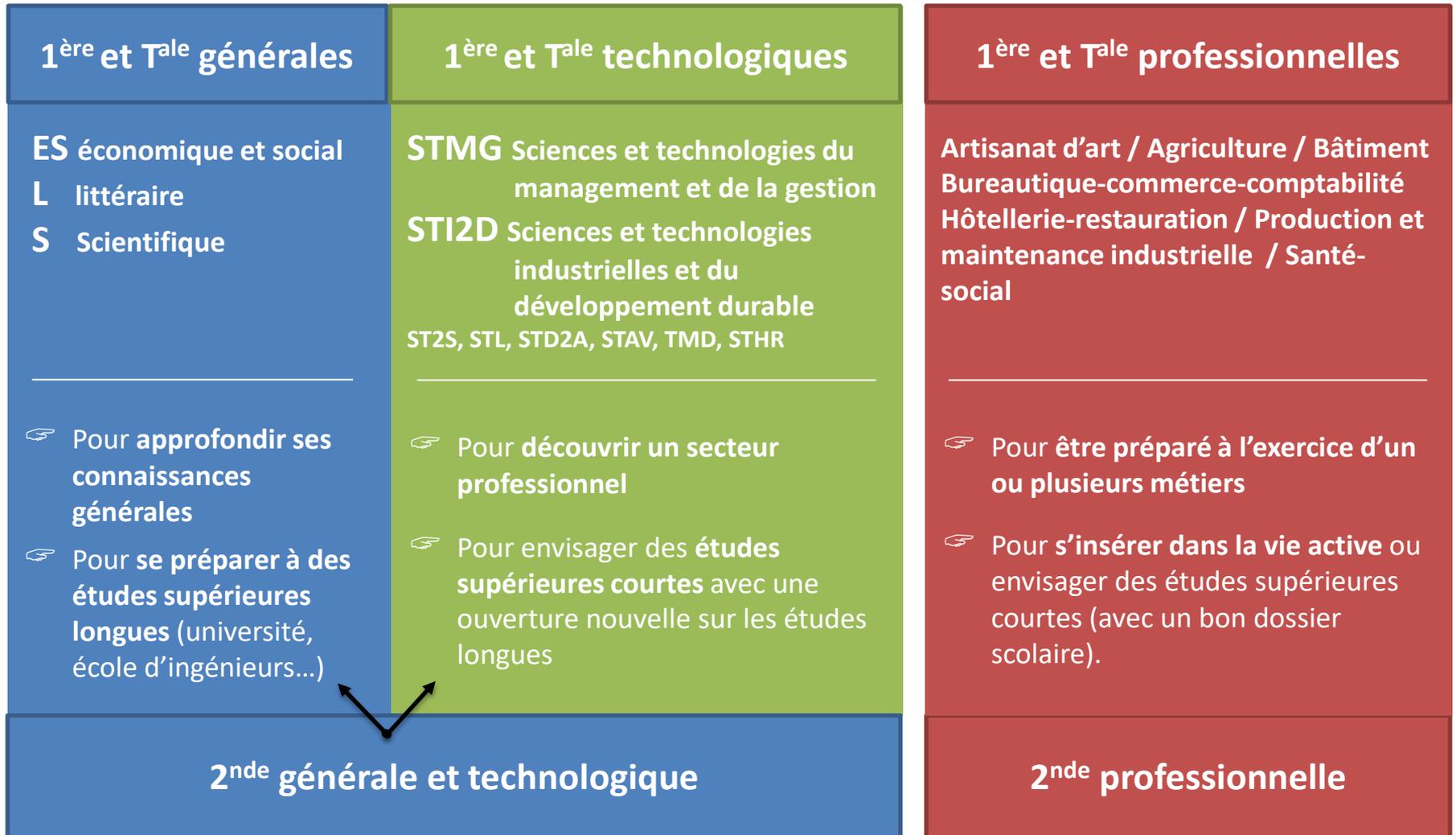
- Les résultats obtenus au bac pourraient être mieux pris en compte pour l'**accès à l'enseignement supérieur**.
- Le baccalauréat reste obtenu à partir d'une **moyenne générale de 10/20**
- Le **système de mention est maintenu**.
- **Le rattrapage est modifié** (notes entre 8 et 10/20). Les épreuves orales sont remplacées par un **examen de la situation des élèves** concernés par le jury du bac (livret scolaire de 1^{ère} et terminale).
- **L'assiduité** de l'élève **pourrait être prise en compte** dans la certification finale.
- Un supplément au diplôme ou **portefeuille de compétences et d'expériences** est mis en place (niveau de compétence en langues, actions menées par l'élève dans le cadre du lycée)

Schéma des études



→ Passerelles entre les différentes voies

Des bacs différents... pour des objectifs différents...



La voie professionnelle

Exigences de la classe de 2^{nde} PRO



La voie pro a pour but de se former à un métier et de **devenir un futur professionnel**

La voie professionnelle

→ **CAP** en 2 ans ⇨ Formation pointue dans un métier

→ **BAC professionnel** en 3 ans ⇨ Formation dans un champ professionnel ou une spécialité

→ **En 2^{nde} PRO ou 1^{ère} année de CAP :**

- Des cours généraux : plus concrets et davantage en relation avec les métiers préparés
- Des enseignements PRO : pour apprendre les techniques, les outils et les gestes du métier
- Périodes de formation en milieu professionnel :
 - 18 à 22 semaines sur 3 ans en Bac pro
 - 12 à 16 semaines sur 2 ans pour le CAP
- Accompagnement personnalisé en BAC PRO (soutien, approfondissement, aide à l'orientation)

→ **Deux modes de formation :**

- Statut lycéen (lycée professionnel)
- Statut apprenti (Centre de formation d'apprentis)

L'apprentissage

Quelles formations ?

- Du CAP au diplôme d'ingénieur

Quelles modalités ?

- **Alternance** entre le centre de formation et l'entreprise (1 semaine au CFA et 2 à 3 semaines chez l'employeur)

Quel contrat ?

- **Contrat de travail** rémunéré (selon l'âge et l'année du contrat : 367 → 1 144 euros)
- S'adresse aux jeunes âgés de 16 ans (15 ans après la 3^{ème})

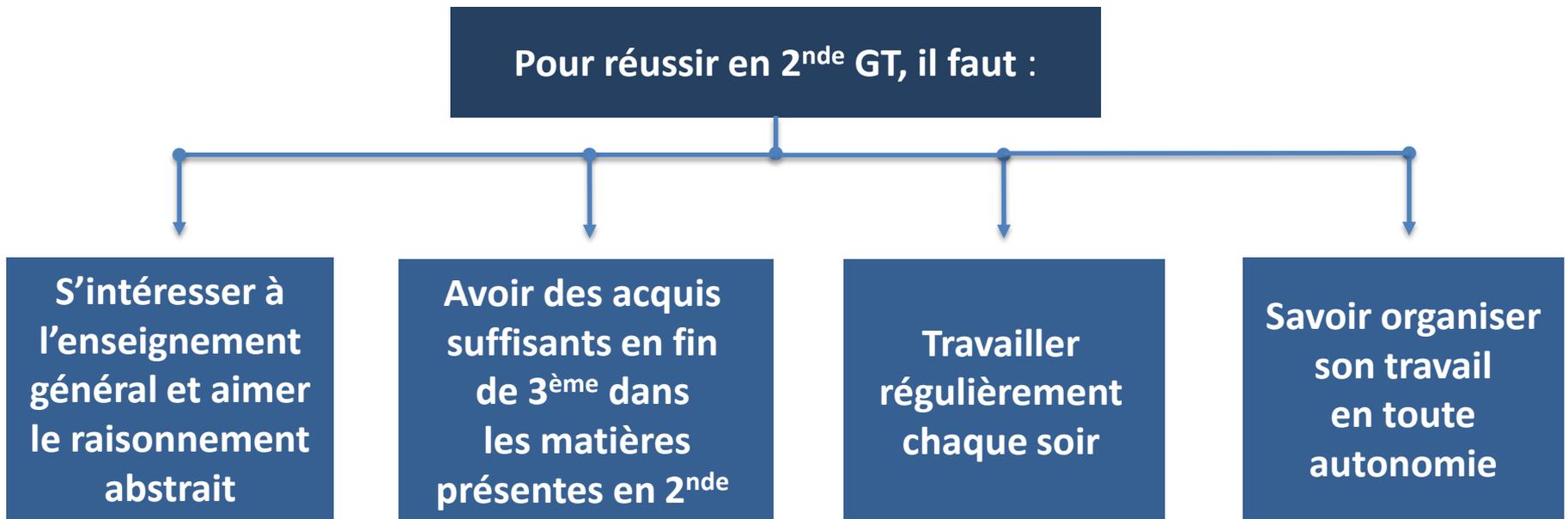
① Prendre contact rapidement avec le CFA (journées portes ouvertes) et rechercher une entreprise

La voie professionnelle

Agriculture, élevage, aménagement forêt	Alimentation, hôtellerie, restauration	Arts, artisanat, audiovisuel	Automobile engins	Bâtiment travaux publics
Bois ameublement	Chimie, physique	Commerce vente	Électricité, électronique énergie	Gestion administration
Hygiène, sécurité	Industries graphiques	Matériaux	Productique mécanique	Santé, social soins
Textile habillement	Transport magasinage	⇒ 90 spécialités de bac PRO ⇒ Près de 160 spécialités de CAP		

La voie générale et technologique

Exigences de la classe de 2^{nde} GT



Le niveau d'exigence est plus élevé, le rythme de travail est plus soutenu et les méthodes de travail sont différentes qu'en 3^{ème}.

La voie technologique



Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)

- Architecture et construction
- Innovation technologique et écoconception
- Énergie et environnement
- Systèmes d'information numériques



Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)

- Biotechnologies
- Sciences physiques et chimiques de laboratoire



Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

- Gestion et finance
- Système d'information et de gestion
- Ressources humaines et communication
- Mercatique (marketing)



Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)

La voie technologique



Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)

- Aménagement et valorisation des espaces
- Services en milieu rural
- Technologies de la production agricole
- Transformation alimentaire



Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)



Techniques de la Musique et de la Danse (TMD)*



Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR)*

* Secondes spécifiques → se renseigner rapidement auprès de l'établissement

La procédure d'affectation

→ Une procédure d'affectation informatisée :

Application **AFFELNET LYCÉE**

→ Pour l'affectation en 2nde GT, les résultats scolaires ne sont pris en compte que pour l'affectation dans une 2nde à capacité limitée

→ L'affectation en 2nde PRO prend en compte:

- Les résultats obtenues en 3^{ème} coefficientés en fonction de la spécialité
- L'avis du chef d'établissement
- Le bonus proximité géographique : automatique pour privilégier le département ou l'académie. Il s'applique quelque soit le rang du vœu.

→ La famille a la possibilité de formuler jusqu'à 5 vœux selon l'ordre des préférences de l'élève

La procédure d'affectation

Coefficients affectés aux moyennes de 3^{ème} par discipline

Pour une 2^{nde} PRO Cuisine

	Fra	Math	H/G	LV1 LV2	EPS	Art P Musi	Physique-Chimie SVT/Techno
Coefficients	4	6	3	3	3	3	8

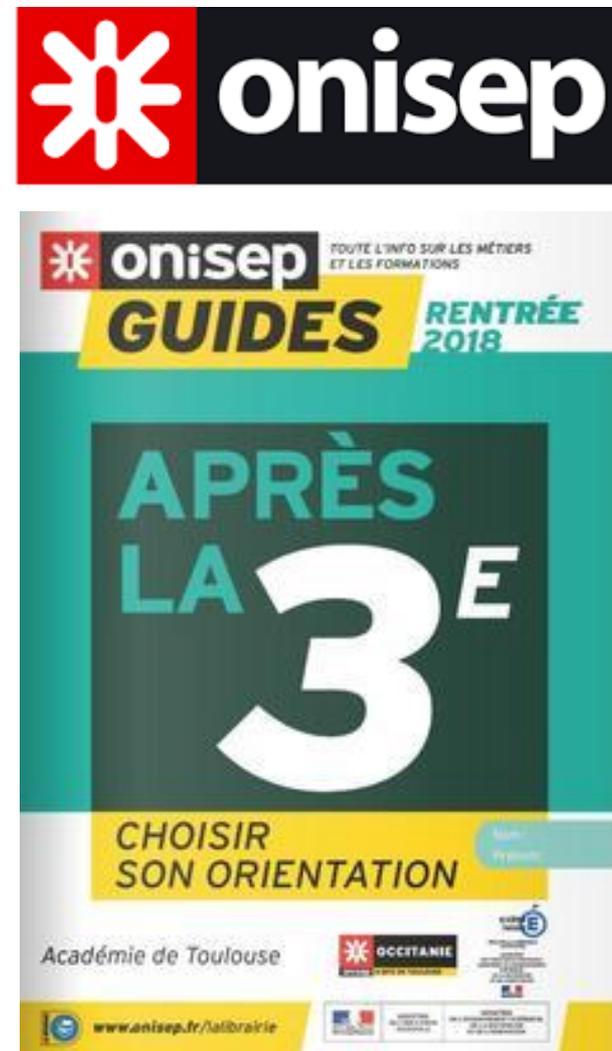
Pour une 2^{nde} PRO Commerce

	Fra	Math	H/G	LV1 LV2	EPS	Art P Musi	Physique-Chimie SVT/Techno
Coefficients	6	5	4	5	3	3	4

Les formations professionnelles sont contingentées

Où trouver les informations ?

- CDI (brochures ONISEP)
- Professeur principal
- Rendez-vous avec le PsyEN au collège ou au CIO d'Auch
- Stage d'observation
- **Site internet de l'ONISEP + brochure après la 3^{ème}**
- **Journées portes ouvertes**
- **Forum des formations à Auch**
- **Mini stage en lycée**



Où trouver les informations ?



GUIDES D'ORIENTATION

L'Onisep édite chaque année des guides diffusés dans les collèges et les lycées. Ces guides accompagnent les élèves et leurs familles tout au long des études pour les aider dans leurs choix d'orientation.



**CHOISISSEZ
VOTRE RÉGION**

En cliquant sur
la carte, accédez
en téléchargement
gratuit aux publications
de votre académie
sur l'orientation



<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Toulouse>

Mélanide GARCIA

**Psychologue de l'Éducation Nationale en
charge de l'orientation
CIO d'Auch**

Permanence au collège

- Le jeudi après-midi
- Prendre rendez-vous à la vie scolaire

Permanence au CIO d'Auch

- Mardi après-midi
- Prendre rendez-vous par téléphone au 05.62.05.65.20